UN LION DANS VOTRE MOTEUR ... DE RECHERCHE

À compter du 28 septembre, notre mascotte, que nous allons surnommer Léo, viendra en aide à 1.500 salariés des réseaux commerciaux Part, Pro, BP et CRC, et des SVP, dans le cadre d'un pilote sur 4 DDR (GPNO, Occitanie, RAA et Sud-ouest). A partir du 30 octobre, il assistera l'ensemble des DDR.
Par l'intermédiaire d'un chatbot, Léo répondra instantanément à vos questions dans les domaines « Crédits Immobiliers », « MRH » et « véhicules roulants ». Il viendra en complément des SVP et de LCTout.
Léo est encore un lionceau en cours d'apprentissage mais il devrait être capable de répondre à 80% de **vos questions qui devront être simples, courtes et précises**.

FO LCL ne peut qu'être favorable à l'arrivée de Léo, assistant instantané, interactif et ludique, qui permettra une meilleure réactivité. Encore un peu de patience pour savoir si Léo vous fera rugir de plaisir !

FO LCL a cependant demandé si le renforcement promis des SVP était effectif ? Nous attendons une réponse ...

ENTRETIEN D'EVALUATION ANNUEL SIMPLIFIÉ

Le groupe CASA a décidé de modifier la trame de cet entretien. Si, pour la direction, cela ne modifiait pas grand-chose, au vu du document présenté, nous avons exprimé beaucoup de craintes :

- la performance semblait primer sur les compétences
- la fixation des objectifs devait être co-construite ... et ainsi rendre responsable le salarié de la non atteinte de ses objectifs, ouvrant ainsi la porte à d'éventuelles sanctions

Nous avons finalement été rassurés sur les deux points :

- la direction va demander au groupe de rectifier l'outil pour que les compétences soient autant évaluées que la performance, la note unique englobant bien les deux aspects
- les objectifs, même s'ils peuvent être discutés, resteront de la seule responsabilité de l'employeur via la hiérarchie. Ainsi, le salarié conserve son obligation de moyens et n'a pas d'obligation de résultat

La direction a indiqué que la note globale d'évaluation n'a *« aucun lien avec la rémunération »*. Beaucoup d'autres critères doivent rentrer en ligne de compte (positionnement métier, ancienneté, fréquence des augmentations, ...).

Enfin, la direction constate qu'il y a encore beaucoup d'évalués qui ne commentent pas leur évaluation. ***FO LCL*** **incite fortement tous les salariés à laisser un commentaire**. Ce que la direction partage. L'entretien d'évaluation est un moment d'échanges important qui doit être formalisé de part et d'autre. Cela le rend plus sain. S'expliquer par rapport à une mauvaise évaluation managériale permet également au salarié de se sécuriser en cas de conflit ultérieur.

NOUVEAU MODÈLE DISTRIBUTIF ANGLE NEUF

Repoussé au 1er janvier 2021, ce projet consiste à réorienter la majeure partie des conseillers en investissement immobilier Angle Neuf vers le réseau commercial BDP pour y développer les ventes de biens immobiliers, notamment sur le marché de la résidence principale.

En contrepartie, les conseillers BP devront, eux, se substituer aux conseillers Angle Neuf, jusqu'à la réservation du bien qu'ils réaliseront à l'aide d'un catalogue interactif, assistés par une hotline dédiée et des animateurs régionaux Angle Neuf. Les statuts de LCL vont être modifiés en ce sens (vente de biens immobiliers).

Vous pouvez retrouver l'avis du CSEC sur ce projet, partagé par ***FO LCL***, sur notre site fo-lcl.fr.

APRÈS LA PLAGE, ÉLARGISSEMENT DE LA PLAGE MOBILE CHEZ POSC

Suite à l'obligation de ne pas arriver au travail avant 8h30 depuis le 2 janvier de cette année, 4 sites ont une plage mobile matinale d'une heure quand 10 autres se retrouvent avec une petite demi-heure. Afin de corriger cette différence, la direction propose de mettre tous les sites au diapason en accordant 1 heure (8h30 - 9h30) de plage mobile, pour répondre aux attentes des salariés. Oui, vous avez bien lu !
Même si ***FO LCL*** a rappelé que l'attente d'origine était de pouvoir commencer à 8H00, point sur lequel la direction ne veut pas revenir, elle voit dans cette harmonisation par le haut, plus de souplesse apportée aux salariés dans l'organisation de leur journée. ***FO LCL*** a même proposé que ce projet se mette en place dès le 1er octobre au lieu du 2 novembre, idée que la direction a trouvé bonne.

TAT : SANS APPEL

La direction a confirmé que les appels reçus sur un téléphone portable, même Pro, ne sont pas comptabilisés dans le TAT.
Seules les lignes fixes sont enregistrées. Elle a également reconnu avoir mis en place des boucles téléphoniques multi-sites sans en avoir informé les représentants du personnel. Dans un premier temps, elle avait répondu qu'il s'agissait d'initiatives locales. Puis, vu le développement considérable des *« initiatives locales »*, elle a fini par admettre que cela concernait l'ensemble du territoire mais que cela ne changeait rien aux conditions de travail ! Et si on mettait les membres du COMEX dans la boucle pour voir ?
Lors de ce CSEC, la direction nous a appris l'existence de boucles téléphoniques « appels sortants ». Là, c'est sans appel ...

RÉTENTION DES FERMETURES DE COMPTE

Dans certaines régions, pour pouvoir afficher une progression de notre base clientèle, on limite les fermetures de compte hebdomadairement, dans d'autres, on les autorise si le solde ouvertures/fermetures est positif. De telles pratiques sont-elles compatibles avec notre souhait de devenir N°1 de la satisfaction clientèle ? La direction a déclaré ne pas être au courant ... Elle ne doit pas être dans la boucle !

EN BREF

INTÉRESSEMENT PARTICIPATION 2020

FO LCL demande la révision de l'accord d'intéressement depuis le début de la crise sanitaire, **l'augmentation des provisions risquant de grever notre résultat** et, par conséquent, **impacter notre intéressement / participation à la baisse, voire nous priver d'intéressement**. Initialement renégociable avant le 30 juin, cette date a été repoussée par les dernières ordonnances au 31 août 2020.
Hélas, malgré notre insistance*, la direction, soi-disant, *« n'ayant pas de visibilité avant la fin de l'année »,* refuse de s'asseoir à table pour évoquer ce sujet. Elle marque encore une fois son absence de reconnaissance envers ses salariés et leur engagement sans faille.
Pour rappel, si le résultat d'exploitation 2020 n'atteint pas le seuil de 530 millions d'euros, **il n'y aura pas d'intéressement versé en 2021**.

* Flash CSEC du 3 juin 2020 et accord d'intéressement disponibles sur notre site fo-lcl.fr

Délégation Nationale *FO LCL*
Immeuble Rhin - BC 500-04
39 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
☎ 01 42 95 12 05

Restez informés et connectés à FO-LCL

Appli FO LCL
twitter.com/FOLCL
FO LCL